



Rapport annuel 2014

Présenté par Mariève Garceau
Agente de communication

8 avril 2015

**RÉGIE INTERMUNICIPALE
DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE**
1064, rue Industrielle
Mont-Laurier, Québec
J9L 3V6
Tél. : (819) 623-7382
Télec. : (819) 623-4739
Site Web : www.ridl.ca
Facebook : Régie de la Lièvre

Table des matières

QUI SOMME-NOUS ?.....	4
LES OBJECTIFS.....	5
LA STRUCTURE.....	6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
Voici la composition du conseil d'administration :	7
LE COMITE EXECUTIF.....	8
LES EMPLOYES.....	9
Volet administration.....	9
Volet opération.....	9
LES FAITS SAILLANTS	10
L'ENFOUISSEMENT	11
Les opérateurs	11
Statistiques reliées à l'enfouissement	15
Les volumineux	16
Les sols contaminés	17
Les boues municipales sèches	17
AIRE DE REFROIDISSEMENT DES CENDRES INDUSTRIELLES	18
USINE DE TRAITEMENT DES EAUX DE LIXIVIATION	19
RECUPERATION DES BIOGAZ.....	20
LES MATIERES RECYCLABLES	21
Le centre de transfert des matières recyclables.....	22
L'aire d'entreposage et de mise en ballots du carton	23
SERVICE DE DECHIQUETAGE DES DOCUMENTS CONFIDENTIELS.....	24
Les procédures	24
Le formulaire.....	24
Le déchiquetage des documents confidentiels.....	24
La facturation.....	24
COLLECTE COMMERCIALE DE RECYCLAGE	26

L'ECO-CENTRE	27
Que fait-on avec les matériaux à l'éco-centre ?.....	27
LES RESIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX	30
LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS.....	32
COLLECTE DES RESIDUS VERTS	33
POSTE DE PESEE	34
ACCUEIL ET INSCRIPTION DES VEHICULES.....	34
ACHALANDAGE AU SITE	35
GESTION DES BACS.....	37
GESTION DES APPELS ET DES COURRIELS.....	39
Les plaintes.....	39
Par téléphone	39
Par courriel	39
Les avis reçues par l'entrepreneur.....	40
Les billets de courtoisie.....	41
Le bac noir.....	41
Le bac vert.....	42
Les demandes de renseignements	42
COMITE DE VIGILANCE	44
ACTIVITES DE COMMUNICATION	45

Qui somme-nous ?

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est un organisme municipal qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques et ce, depuis plus de 30 ans.

Elle est constituée de 12 municipalités, toutes dans la MRC d'Antoine-Labelle, plus précisément dans la vallée de la Lièvre.

Les municipalités membres sont les suivantes :

- Chute-Saint-Philippe
- Ferme-Neuve
- Kiamika
- Lac-des-Écorces
- Lac-du-Cerf
- Lac-Saint-Paul
- Mont-Laurier
- Mont-St-Michel
- Notre-Dame-de-Pontmain
- Notre-Dame-du-Laus
- Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Sainte-Anne-du-Lac.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit se conformer au code municipal, aux lois environnementales en vigueur et à ses différents certificats d'autorisation émis par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC).

Les objectifs

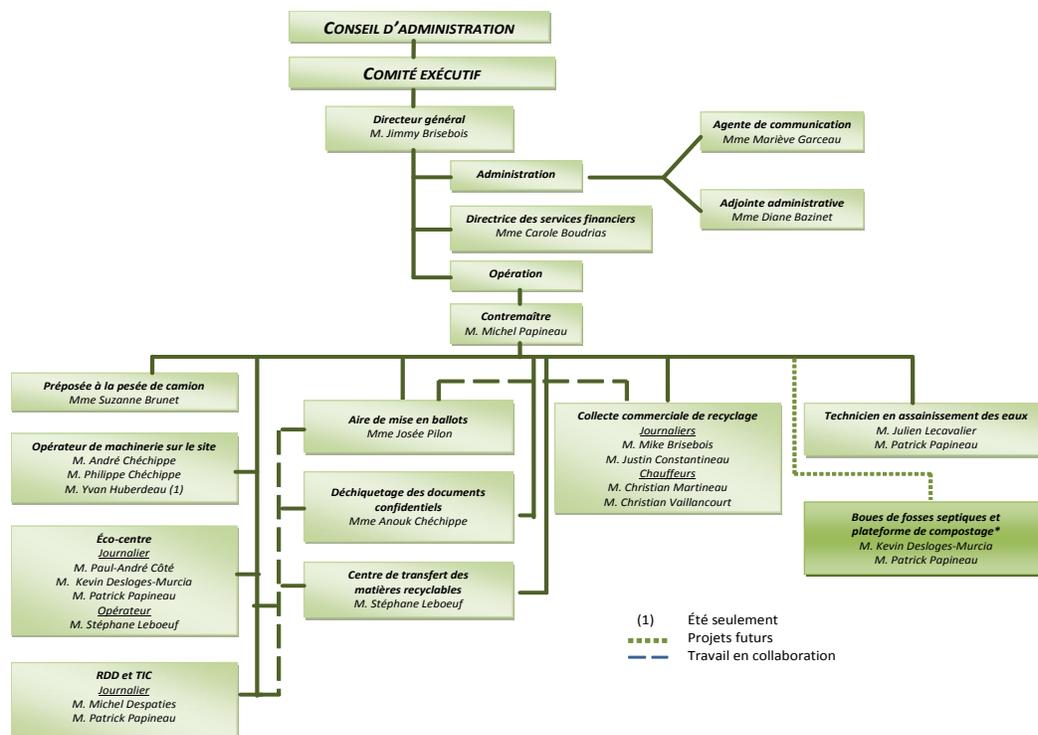
La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a pour but d'offrir une gamme de services, aux municipalités membres, axées sur la récupération, le recyclage ou la valorisation des matières résiduelles et ce, au meilleur coût possible et diminuer l'enfouissement.

La Régie est toujours à la recherche de nouvelles solutions afin de diminuer, au maximum, le tonnage de matières résiduelles enfouies, la pollution et les divers frais reliés à l'enfouissement. Le tout, en conformité avec le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) adopté par la MRC d'Antoine-Labelle.

En 2014, la Régie a offert des services basés sur la notion du 3RV soit : la réduction, le recyclage, la récupération ou la valorisation.

La structure

La structure de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre en est une hiérarchique, comme sur l'organigramme qui suit :



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, est formé de 12 élus municipaux représentant chaque ville ou municipalités membres. Elles ont donné pleine compétence en matière de collecte, de transport, de tri et de conditionnement et ce, pour les matières résiduelles, les matières recyclables et les autres matières.

Voici la composition du conseil d'administration :

M. Robert Leblanc, Président	Municipalité de Kiamika
M. Gaétan Brunet, Vice-Président	Municipalité de Lac-des-Écorces
M. André Benoit	Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
M. Raymond Brazeau	Municipalité de Lac-du-Cerf
M. Michel Coursol	Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac
M. Denis Éthier	Ville de Mont-Laurier
M. Jean Gascon	Municipalité de Lac-Saint-Paul
M. Henri Grenier	Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain
Mme Églantine Leclerc-Vénuti	Municipalité de Chute-Saint-Philippe
M. Éric Lévesque	Municipalité de Mont-Saint-Michel
M. Georges Piché	Municipalité de Ferme-Neuve
Mme Julie Sylvestre	Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Les séances du conseil d'administration se tiennent 9 fois par année et elles ont lieu le 2^e mercredi des mois de février, mars, avril, mai, juin, août, septembre, novembre et décembre.

Le comité exécutif

Quatre membres du conseil d'administration forment le comité exécutif de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Le rôle du comité exécutif est de faire diverses recommandations sur les sujets suivants :

1. Préparer le budget annuel ;
2. Effectuer les suivis budgétaires ;
3. Effectuer les suivis lors des travaux d'immobilisations ;
4. Autoriser le paiement des comptes fournisseurs lors des mois où il n'y a pas de séance du conseil d'administration ;
5. Effectuer tous mandats que lui confierait le conseil d'administration ;
6. Toutes autres tâches qui seraient dans l'intérêt du conseil d'administration;

Les membres du comité exécutif sont :

M. Robert Leblanc, Président
M. Gaétan Brunet, Vice-Président
M. Denis Éthier
M. Henri Grenier

Municipalité de Kiamika
Municipalité de Lac-des-Écorces
Ville de Mont-Laurier
Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Le comité exécutif est consultatif et les décisions ou les recommandations n'ont d'effets que lorsque le compte-rendu du comité exécutif est adopté par le conseil d'administration.

Le Président de la Régie est d'office présent sur tous les comités. Les trois autres membres du comité exécutif sont nommés par le conseil d'administration.

Les employés

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre emploie 21 employés, à temps plein, pour effectuer les différentes tâches à son complexe environnemental.

Les employés sont répartis selon les postes suivants :

Volet administration

- 1 Directeur général
- 1 Directrice des services financiers
- 1 Agente de communication
- 1 Adjointe administrative

Volet opération

- 1 Contremaître
- 1 Technicien en assainissement des eaux
- 1 Préposée à la balance à camion
- 4 Opérateurs de machineries lourdes
- 2 Chauffeurs pour la collecte commerciale de recyclage
- 2 Journaliers pour la collecte commerciale de recyclage
- 1 Journalier à l'aire de mise en ballot du carton
- 1 Journalier pour le déchetage des documents confidentiels
- 3 Journaliers à l'éco-centre et dépôt permanent des RDD et TIC
- 1 Journalier en assainissement des eaux

Les faits saillants

Il y a eu trois événements majeurs, au courant de l'année 2014, pour la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Le premier événement est la construction de la cellule d'enfouissement technique numéro 5 et le recouvrement partiel de la cellule d'enfouissement technique numéro 1.

La construction de la cellule d'enfouissement technique 5 a été réalisée au courant de l'automne 2014. La construction complète, de la cellule de 4 000 m², a coûté 518 450 \$. Comme les quatre premières cellules d'enfouissement techniques, celle-ci est aussi munie de membranes étanches afin d'éviter toutes contaminations des sols, des nappes phréatiques et des eaux de surface.

En même temps que la construction de la cellule d'enfouissement technique #5, il y a eu le recouvrement partiel de la cellule d'enfouissement #1. Au coût de 216 060 \$, la partie de la cellule qui était pleine, soit 3 650 m², fût recouverte d'une membrane comme celle que l'on retrouve au fond des dites cellules d'enfouissement.

Au courant de l'été 2014, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé au dynamitage du roc où se trouvera les futures cellules d'enfouissement technique #6 et #7. Le coût des travaux de dynamitage sont de 322 500 \$ pour 18 000 m³ de roc.

Finalement, un projet de valorisation des cendres industrielles sur des terres agricoles à commencé au printemps 2014. Ce projet a permis à la Régie de détourner de l'enfouissement 2 127 tonnes métriques de cendres qui étaient, auparavant, destinées à l'enfouissement.

L'enfouissement

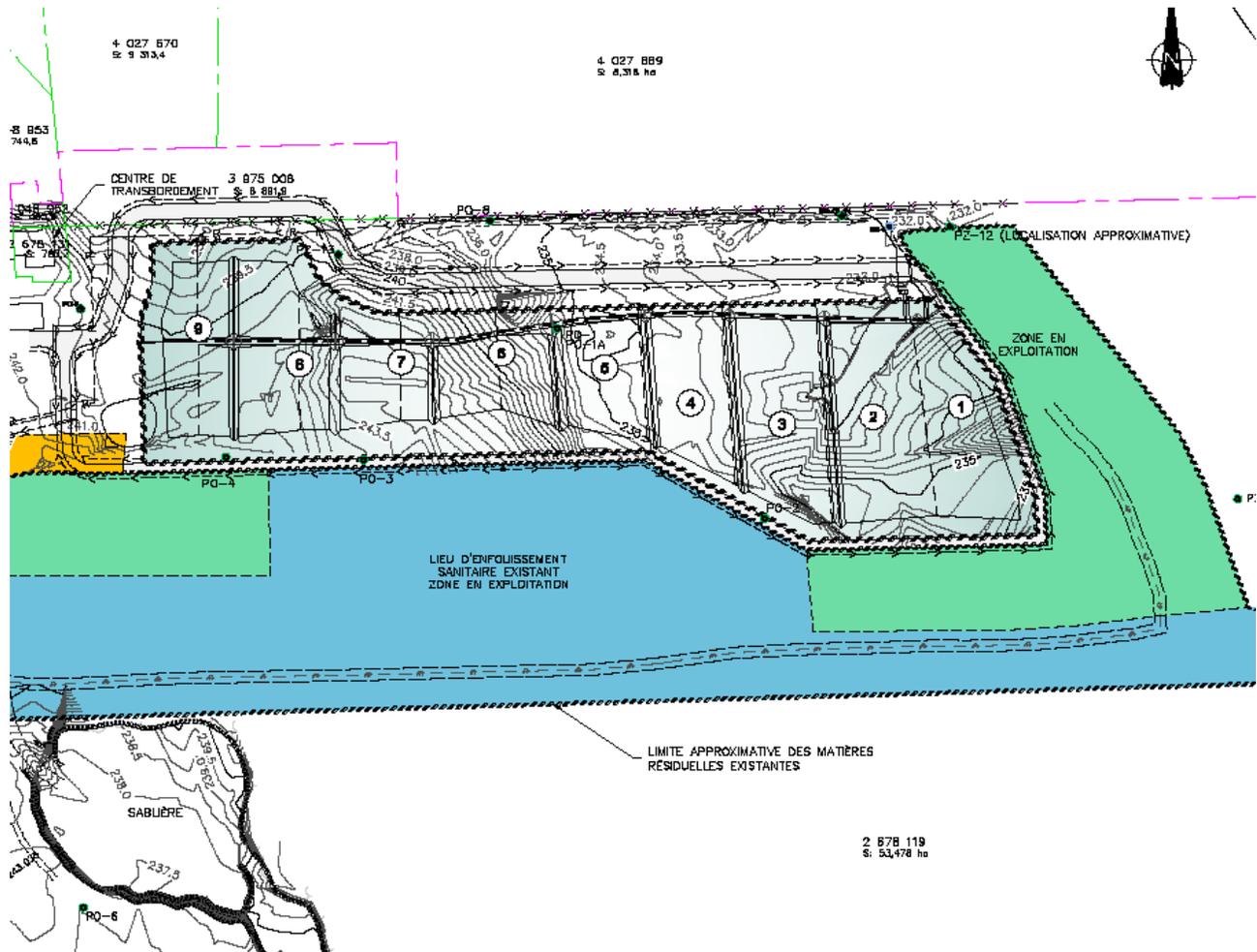
Depuis juin 2009, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit enfouir les matières résiduelles dans des cellules d'enfouissement techniques. Cela implique que les matières résiduelles enfouies doivent l'être sur des membranes étanches et imperméables afin d'éviter toutes contaminations des sols, des eaux de surfaces et des nappes phréatiques. Les cellules sont aussi munies de tuyaux servant au drainage des eaux de lixiviation vers la station de pompage qui les acheminent vers le bassin d'accumulation.

Les opérateurs

Le rôle des opérateurs en charge de la compaction et du recouvrement des matières résiduelles disposées dans les cellules.

En effet, avec la pose des membranes géotextiles, les premiers 2 mètres de matières résiduelles ne peuvent pas être compactés afin d'éviter que tous les objets coupant, se trouvant dans les matières résiduelles, puissent perforer les membranes. Les opérateurs doivent aussi respecter certaines règles, décrites dans le certificat d'autorisation, et ce, tout au long de la durée de vie d'une cellule d'enfouissement technique.

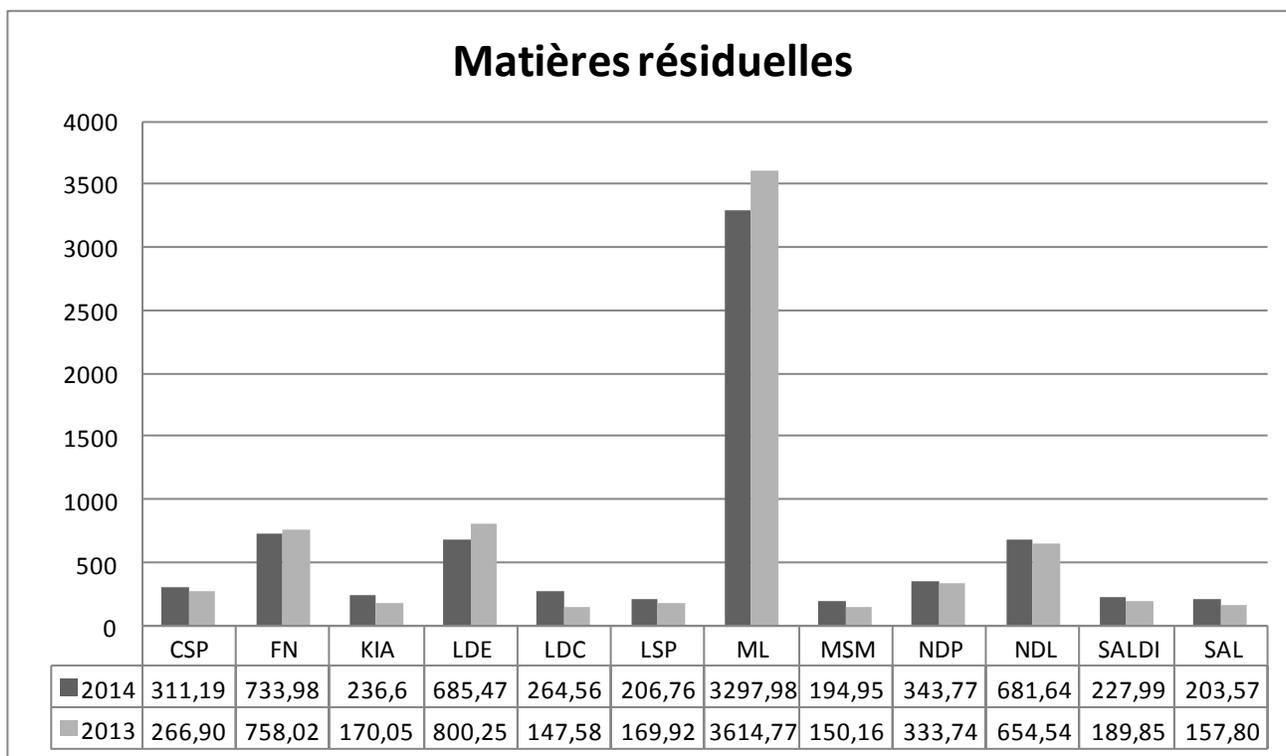
Les eaux de lixiviation, provenant des cellules d'enfouissement techniques, sont acheminées, par pompage, au bassin d'accumulation.



Statistiques reliées à l'enfouissement

Les matières résiduelles résidentielles

En 2014, c'est 7388.46 tonnes métriques de matières résiduelles (provenant des bacs noirs) qui ont été enfouies comparativement à 7413.58 tonnes métriques en 2013. Une diminution de l'enfouissement de 25.12 tonnes métriques. Ça représente 1 420 voyages de camions de collectes.



TONNAGE 2014

MOIS	BAC NOIR RÉSIDENTIEL	VOLUMINEUX	INDIVIDUS	ICI	CRD	CENDRES ET SOLS	TOTAL
Janvier	595,12	0,00	14,05	271,19	102,10	235,63	1218,09
Février	467,91	0,00	11,58	342,31	100,49	177,11	1099,40
Mars	488,39	0,00	18,31	228,90	159,92	210,13	1105,65
Avril	660,16	0,00	30,46	316,80	187,27	210,43	1405,12
Mai	832,14	361,91	76,12	336,61	399,67	235,82	2242,27
Juin	763,38	0,00	79,01	289,14	317,31	191,33	1640,17
Juillet	872,69	141,25	77,10	326,85	322,02	248,79	1988,70
Août	836,06	11,44	80,38	282,66	381,73	307,03	1899,30
Septembre	707,63	188,50	103,84	362,45	414,77	309,64	2086,83
Octobre	734,93	22,40	77,88	374,99	495,78	410,28	2116,26
Novembre	553,59	0,00	27,76	306,30	367,41	152,57	1407,63
Décembre	580,06	0,00	15,57	316,39	108,88	295,19	1316,09
Ajustement	-703,60			703,60		0,00	0,00
Total 2014	7388,46	725,50	612,06	4458,19	3357,35	2983,95	19525,51
Total 2013	7413,58	766,56	406,70	4471,41	3323,68	2963,14	19345,07
Différence	-25,12	-41,06	205,36	-13,22	33,67	20,81	180,44

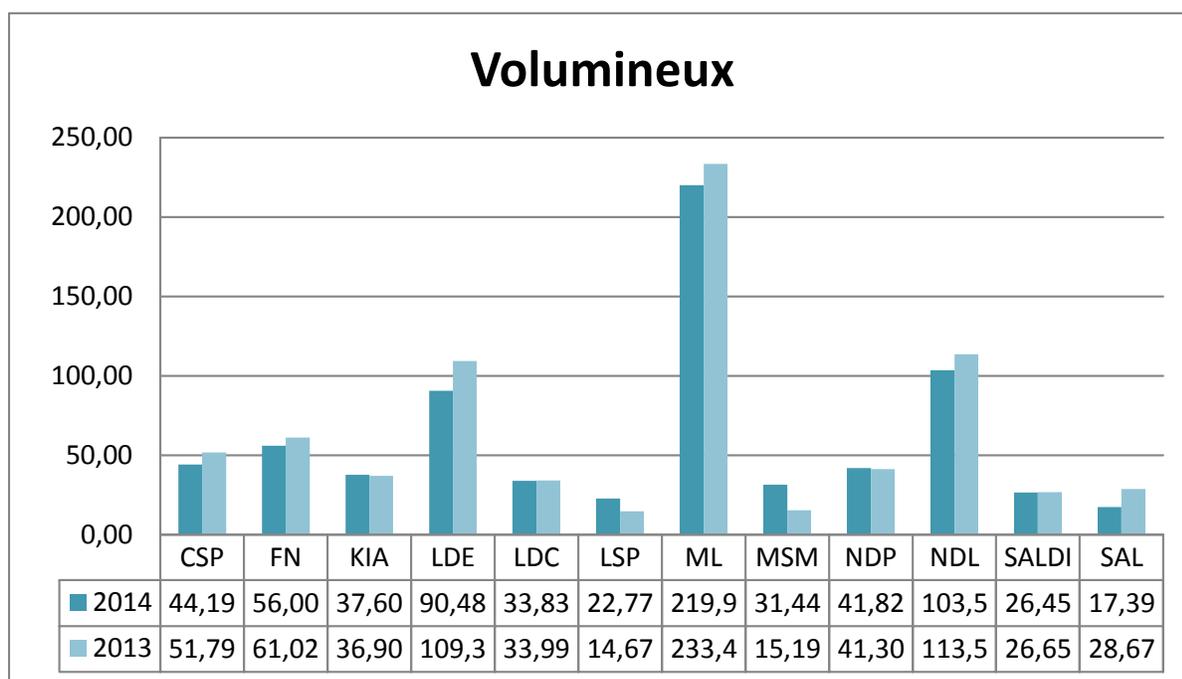
RÉCUPÉRATION SUR LE SITE	TONNAGE 2014	TONNAGE 2013
Valorisation agricole	2126,94	0,00
Matelas	49,40	0,00
Métal	173,04	0,00
Résidus vert	335,13	0,00
Bois	911,73	0,00
Bardeaux	847,58	0,00
Ciment	226,23	0,00
TOTAL	4670,05	1535,11

TOTAL ENFOUISSEMENT 2014	14855,46
COMPARAISON TOTAL 2013	17809,96
TOTAL	-2954,50

Les volumineux

En 2014, c'est 725.50 tonnes métriques de volumineux qui ont été ramassés lors des trois collectes annuelles (mai, juillet et septembre).

Comparativement à 2013, il y a eu une diminution de 41 tonnes métriques. Ça représente 166 voyages de camions de collectes.



Les sols contaminés

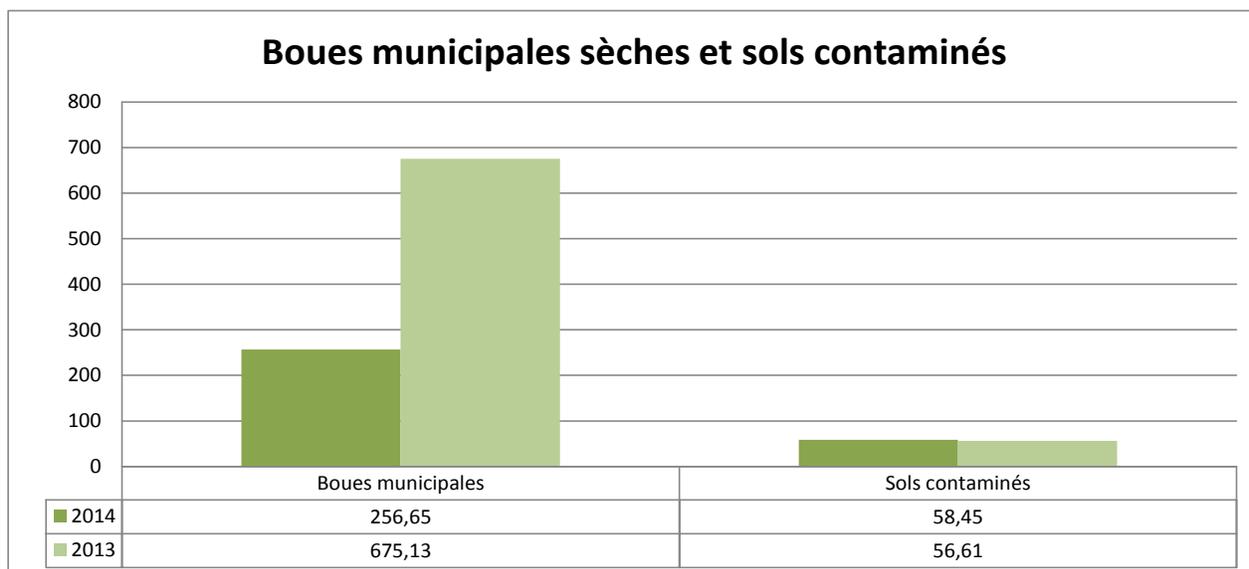
La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre peut recevoir, selon les règlements du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

En 2014, c'est 58.65 tonnes métriques de sols contaminés que nous avons reçus. Ça représente 4 voyages de camions 10 roues.

Les boues municipales sèches

Chaque année, certaines municipalités membres (Mont-Laurier et Notre-Dame-du-Laus) apportent, à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, des boues municipales sèches provenant de leurs usines d'épuration des eaux usées.

En 2014, c'est 256.65 tonnes métriques de boues municipales sèches que nous avons reçues. Ça représente 20 voyages de camions.



Aire de refroidissement des cendres industrielles

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre reçoit des cendres industrielles provenant de différentes industries de la région.

En 2014, c'est 2668.85 tonnes métriques de cendres industrielles qui ont été disposées à l'aire de refroidissement.

Une fois complètement refroidie, les 2 127 tonnes métriques de cendres industrielles, soit environ 80 %, sont acheminées chez un cultivateur, dans le cadre de notre projet de valorisation agricole. Les cendres refroidies remplacent la chaux utilisée.

Le projet est sous la supervision d'un agronome et les différents certificats exigés pour cette activité.

Le reste des cendres, soit environ 20 %, est enfouis.

Usine de traitement des eaux de lixiviation

Toutes les eaux de lixiviation, provenant des cellules d'enfouissement techniques, sont soumises à des règles très strictes que la Régie doit respecter avant son rejet à la rivière.

En 2014, c'est 11 394.20 m³ d'eau qui ont été rejetés à la rivière après leurs passages dans le réacteur biologique séquentiel et 22 150.1 m³ d'eau de lixiviation qui ont été introduit dans le réacteur biologique séquentiel afin d'y être traité.

Récupération des biogaz

En 2104, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre en partenariat avec WSP Canada Inc., s'est inscrite au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES (SPEDE).

Ce système est un outil économique qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'aide d'un plafond global imposé annuellement à l'ensemble des émetteurs visés et de la création d'un marché d'échange des droits d'émission.

Le système permet de diminuer les coûts globaux de réduction de GES, soit acheter des droits d'émission sur le marché du carbone, en fonction du coût de chaque option. La première vente doit avoir lieu en 2015.

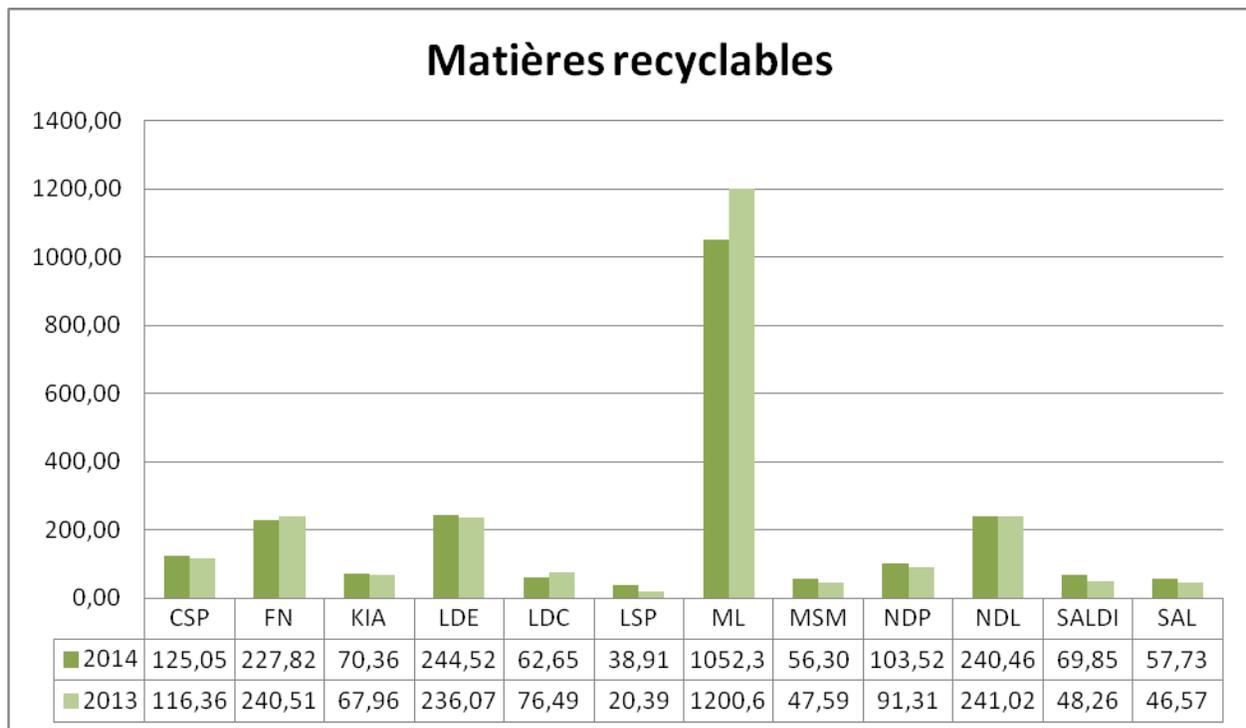
Les matières recyclables

Le centre de transfert des matières recyclables

Le centre de transfert des matières recyclables permet la disposition de toutes matières recyclables avant son envoi à Tricentris, centre de tri.

Lorsque les camions de recyclage ont déchargés leurs contenus, sur la dalle de ciment du centre de transfert, l'opérateur de la rétrocaveuse se charge de disposer des matières recyclables dans une remorque de 53 pieds prévues à cet effet. Il y a eu, en 2014, 217 voyages de remorques de recyclage vers le centre de tri de Tricentris à Gatineau.

En 2014, c'est 2 349.53 tonnes métriques qui ont été expédiés à Tricentris. C'est une diminution de 83.75 tonnes métriques comparativement à 2013. Ça représente 934 voyages de camions pour les 26 collectes annuelles.



Financement des matières recyclables

Les matières recyclables sont financées par le Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables. En 2014, le régime a rapporté, en compensation, 1 075 753 \$.

L'aire d'entreposage et de mise en ballots du carton

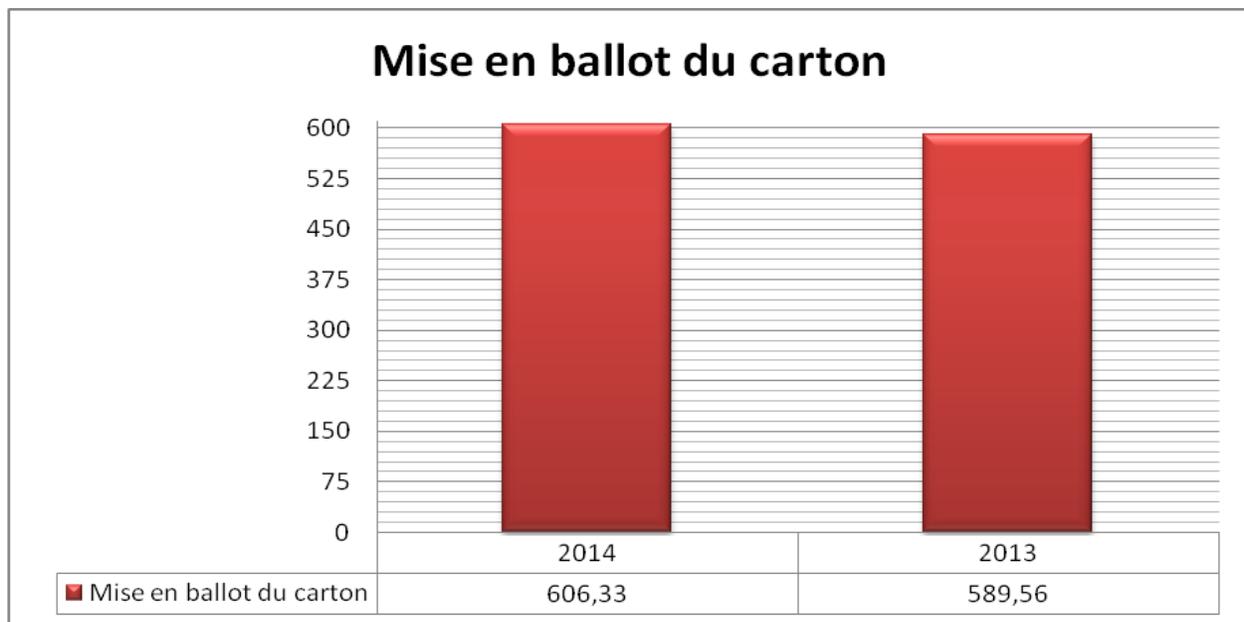
L'aire d'entreposage et de mise en ballot du carton, comme son nom l'indique, sert à la mise en ballots des matières recyclables que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre revend à Kruger qui en refont de nouveaux produits.

Le carton provient, en majeure partie, du service de collecte commerciale de recyclage ainsi que du service de déchiquetage des documents confidentiels.

Les employés responsables, de la mise en ballots, placent les matières dans la presse prévue à cet effet. Dès qu'il y a suffisamment de matières de compressés, le ballot de carton ou de papier est scellé puis disposé dans l'entrepôt.

Il faut, environ, 44 ballots pour envoyer une remorque de 53 pieds à Kruger.

En 2014, c'est 606.33 tonnes métriques (ou 1 276 ballots) de carton qui ont été acheminés à Kruger comparativement à 589.56 tonnes métriques en 2013. Pour ce qui est du papier, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a envoyé en 2014, 80.84 tonnes métriques (ou 176 ballots) comparativement à 65.77 tonnes métriques en 2013.



Service de déchetage des documents confidentiels

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de déchetage des documents confidentiels aux contribuables des municipalités membres.

Les procédures

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre demande au client de prendre un rendez-vous afin que les documents nécessaires soient préparés (formulaire sur laquelle on indique le nom, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le nombre de boîtes approximatives, la date et l'heure du rendez-vous du client).

Les documents sont transférés dans des bacs prévus à cet effet. Le bac est cadenassé, par le client, une fois plein.

Le formulaire

Sur le formulaire le numéro de série du bac et le nombre de boîtes insérées à l'intérieur y sont inscrits. Le formulaire est signé par l'employé de la Régie attribué au transport et par le client. Une copie du formulaire est remise au client.

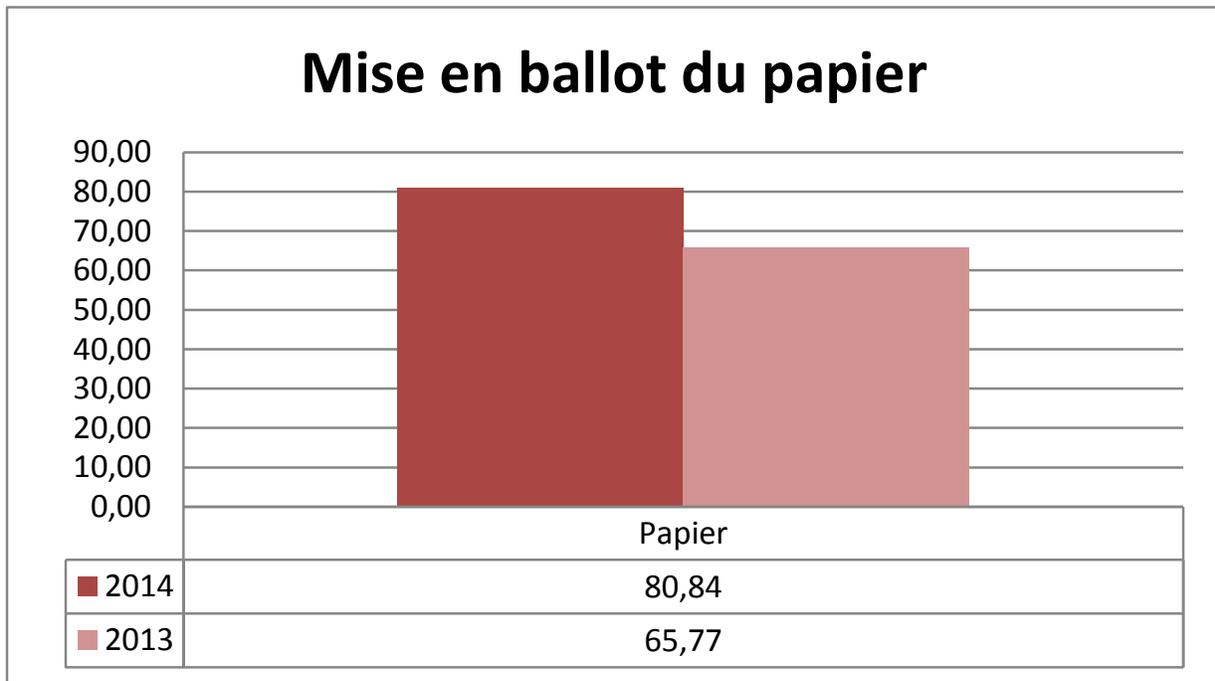
Le déchetage des documents confidentiels

Les documents confidentiels sont déchetés directement à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Une fois les documents complètement déchetés, les employés inscrivent sur le formulaire la date et l'heure du déchetage des documents. Depuis octobre 2013, les activités de déchetage se font dans un nouveau local. Ce nouvel emplacement permet de mettre en ballot le papier, directement, après sa sortie du déchetageur commercial.

La facturation

La facturation du service s'effectue seulement après que tous les documents (bacs) ont été déchetés. Une copie du formulaire complété, avec la date et l'heure du déchetage des documents, est envoyée avec la facture.

En 2014, c'est 80.84 tonnes métriques de papiers qui ont été déchiquetés. C'est 302 clients qui se sont prévalus du service de déchiquetage des documents confidentiels.



Collecte commerciale de recyclage

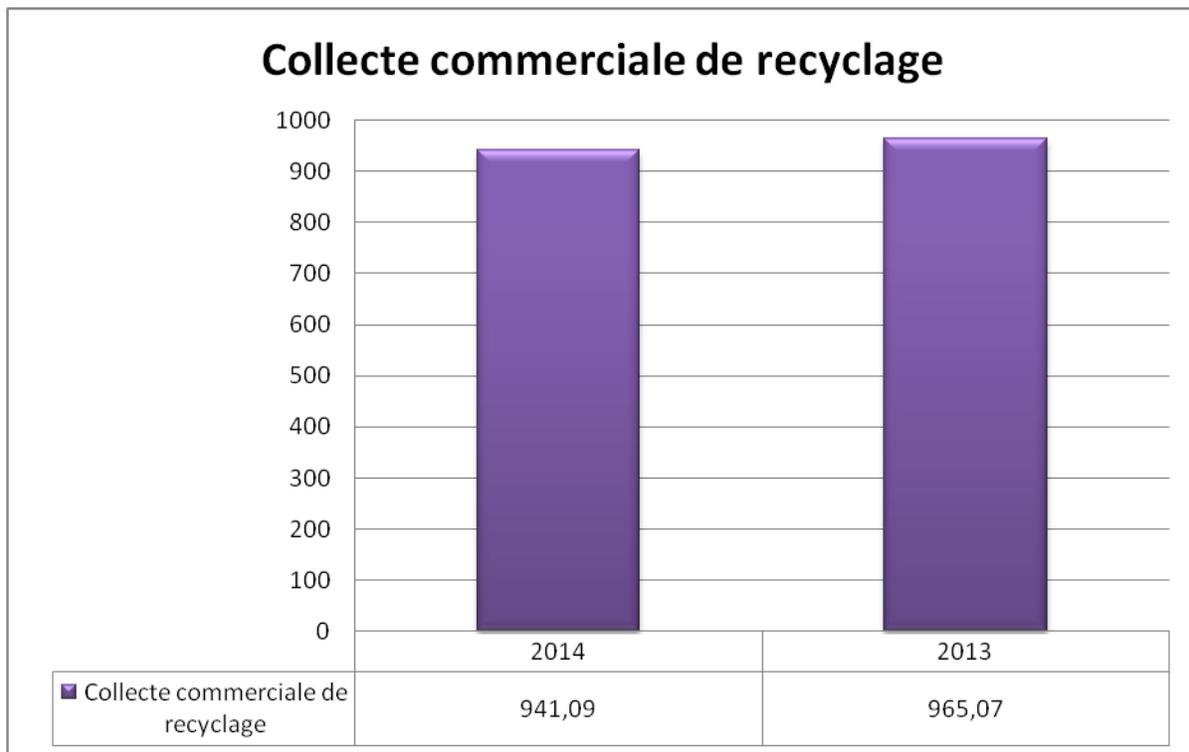
Le service de collecte commerciale de recyclage permet aux entreprises de se départir, à moindre coût, des matières recyclables générées, en particulier du carton.

Au 31 décembre 2014, il y avait 145 clients qui se prévalaient des services de collecte commerciale de recyclage. C'est une moyenne de 72 clients par équipe de travail.

En effet, la première équipe s'occupe, principalement, des clients dans Mont-Laurier tandis que la deuxième équipe s'occupe des clients extérieurs.

Outre les matières recyclables, les deux équipes de travail sont appelées à ramasser les collecteurs de piles, les ordinateurs usagés, les bacs de compostage de certaines institutions, commerces et industries ainsi que les documents confidentiels destinés au déchiquetage.

En 2014, c'est 941.09 tonnes métriques de récupérées comparativement à 965.07 tonnes métriques en 2013.



L'éco-centre

L'éco-centre est l'endroit où les contribuables et les entreprises disposent des matériaux.

L'éco-centre est divisé en plusieurs sections soient : le métal, le bardeau, le bois, les résidus verts, le ciment, les matières résiduelles, la plateforme de déchargement des conteneurs et l'aire d'entreposage des bacs neufs

Que fait-on avec les matériaux à l'éco-centre ?

Les différents matériaux sont valorisés, d'une façon ou d'une autre, par différents partenaires de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

Le métal est vendu à différents récupérateurs locaux. En 2014, c'est 173.04 tonnes métriques de métal qui ont été récupérées comparativement à 149.78 tonnes métriques en 2013.

Le bardeau est broyé et la Régie s'en sert pour la finition des chemins construits à l'interne. 847.58 tonnes métriques de bardeau a été récupéré en 2014.

Pour le ciment, c'est 226.23 tonnes métriques que la Régie a reçu à son éco-centre. Le ciment sera, lui aussi, broyé et la Régie s'en servira pour la construction des chemins construits à l'interne tout comme le bardeau.

Les résidus verts (résidus de jardin, de plante...), provenant de particuliers, seront transformés en compost et ce dernier sera utilisé lors du recouvrement final des cellules. En 2014, c'est 335.13 tonnes métriques qui ont été apporté à l'éco-centre.

La bois est, quant à lui, déchiqueté. Les copeaux de bois servent à la cogénération c'est-à-dire qu'ils sont envoyés dans des entreprises qui s'en servent comme chauffage.

Finalement, les matières résiduelles qui ne peuvent pas être revitalisées sont destinées à l'enfouissement.

Les matelas

REGIE INTERMUNICIPALE DES DECHETS DE LA LIEVRE

1064, rue Industrielle
Mont-Laurier, Québec
J9L 3V6

www.facebook.com/RégiedelaLièvre
Téléphone : (819) 623-7382
Télécopieur : (819) 623-4739

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre récupère les matelas et les sommiers sur son territoire. Ils sont acheminés à Recyc-Matelas, une entreprise de Montréal, qui procède à la récupération des différentes parties.

En 2014, c'est 49.40 tonnes métriques de matelas qui ont été envoyés à Recyc-matelas. Ça représente 1 958 matelas répartis sur les 15 voyages.

Les vêtements

La Régie récupère les vêtements propres et réutilisables en partenariat avec la Société St-Vincent-de-Paul. Les vêtements sont disposés dans une remorque de 53 pieds et lorsqu'elle est pleine, elle est envoyée chez Philtex, une entreprise de Montréal, qui met les vêtements en ballots et les expédie en Afrique (Congo) pour aider les plus démunies.

En 2014, c'est 56.44 tonnes métriques de vêtements qui ont été expédiés chez Philtex, soit 3 remorques de 53 pieds.

RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX SECS POURCENTAGE DE MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS MENSUELLEMENT à l'Éco-centre 2014

Mois	ROUGE				VERT		MÉTAL IND	MATELAS IND	RÉSUS VERT		BLEU				BOIS CRD	BARDEAUX CRD		CIMENT CRD		VOLUMINEUX CRD		TOTAL BRUT NET					
	BOIS ICI	BOIS CRD	BOIS ICI	BOIS CRD	ORDURES IND	ORDURES ICI			IND	IND	IND	IND	ARBRES IND	BOIS UNIBOARD ICI		BOIS CRD	IND	ICI	CRD	IND	ICI	CRD	IND	ICI	CRD	IND	ICI
Janvier	42,64	0,00	0,00	0,00	13,65	48,59	0,25	0,19	0,00	0,00	0,15	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	92,49	0,53	0,42	0,32	9,19	6,90	0,00	0,00	207,38	8,09	
Février	40,61	0,00	0,00	0,00	9,97	36,58	1,21	1,21	0,00	0,00	0,40	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	85,96	50,58	2,14	2,14	12,39	12,39	0,00	0,00	189,26	66,72	
Mars	16,70	2,93	125,32	20,00	16,27	35,58	1,47	1,47	0,57	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	15,10	15,10	18,54	8,13	0,91	0,91	15,15	15,15	0,00	0,00	245,61	64,26	
Avril	21,96	0,00	81,63	0,00	22,11	50,30	1,09	1,09	0,11	0,11	6,31	6,31	0,84	0,84	25,08	2,29	55,34	0,00	45,67	45,67	4,63	4,63	0,00	0,00	315,07	60,94	
Mai	46,29	0,00	128,22	53,36	25,49	81,79	2,33	2,33	1,04	1,04	47,26	47,26	0,00	0,00	12,35	12,35	74,69	66,34	168,04	168,04	28,72	28,72	361,91	0,00	978,13	379,44	
Mai (cor)	0,00	0,00	0,00	-30,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-30,03
Juin	29,00	0,00	129,65	32,83	30,53	57,24	1,90	0,00	0,83	0,83	45,66	45,66	0,00	0,00	8,76	8,76	65,12	58,61	109,77	109,77	12,77	12,77	0,00	0,00	491,23	269,23	
Juin (corr)	0,00	0,00	0,00	4,84	0,00	0,00	0,09	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	-9,23
Juillet	30,13	0,00	91,46	21,07	21,64	53,66	1,44	1,44	2,07	2,07	51,95	51,95	0,00	0,00	16,24	16,24	80,95	76,87	111,35	111,35	22,02	22,02	141,25	0,00	624,16	303,01	
Juillet (cor)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-12,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-12,30
Août	7,48	0,00	199,51	11,44	23,17	52,60	7,95	7,95	1,90	1,90	47,36	47,36	0,00	0,00	10,96	10,96	64,39	57,62	86,64	86,64	20,23	20,23	11,44	0,00	533,63	244,10	
Aout (cor)	0,00	0,00	0,00	5,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,90
Septembre	36,94	0,00	131,93	30,53	21,44	60,55	6,21	6,21	0,50	0,50	75,69	75,69	0,00	0,00	13,89	13,89	98,72	95,13	143,23	143,23	27,00	27,00	188,50	0,00	804,60	392,18	
Octobre	33,42	0,00	133,20	28,37	23,38	40,13	4,28	4,28	1,86	1,86	48,36	48,36	0,00	0,00	10,90	10,90	216,72	201,81	129,71	129,71	57,24	57,24	22,40	0,00	721,60	482,53	
Novembre	30,04	0,00	241,18	20,00	13,50	45,91	2,93	2,93	0,86	0,86	10,47	10,47	0,00	0,00	29,67	29,67	70,98	56,08	40,56	40,56	14,69	14,69	0,00	0,00	500,79	175,26	
Décembre	28,52	0,00	79,67	28,36	10,35	74,94	3,89	3,89	0,65	0,65	0,68	0,68	0,00	0,00	10,15	10,15	15,48	15,48	9,24	9,24	4,49	4,49	0,00	0,00	238,06	72,94	
TOT. POIDS BRU	363,73		1341,77		231,50	637,87	35,04		10,39		334,29		0,84		153,10		939,38		847,68		228,52		725,50		5849,61		
TOT. POIDS NET	2,93		226,67		0,00		34,98		10,39		334,29		0,84		130,31		658,82		847,58		226,23		0,00		2473,04		
%	0,81%		16,89%		0,00%		99,83%		100,00%		100,00%		100,00%		85,11%		70,13%		99,99%		99,00%		0,00%		42,28%		

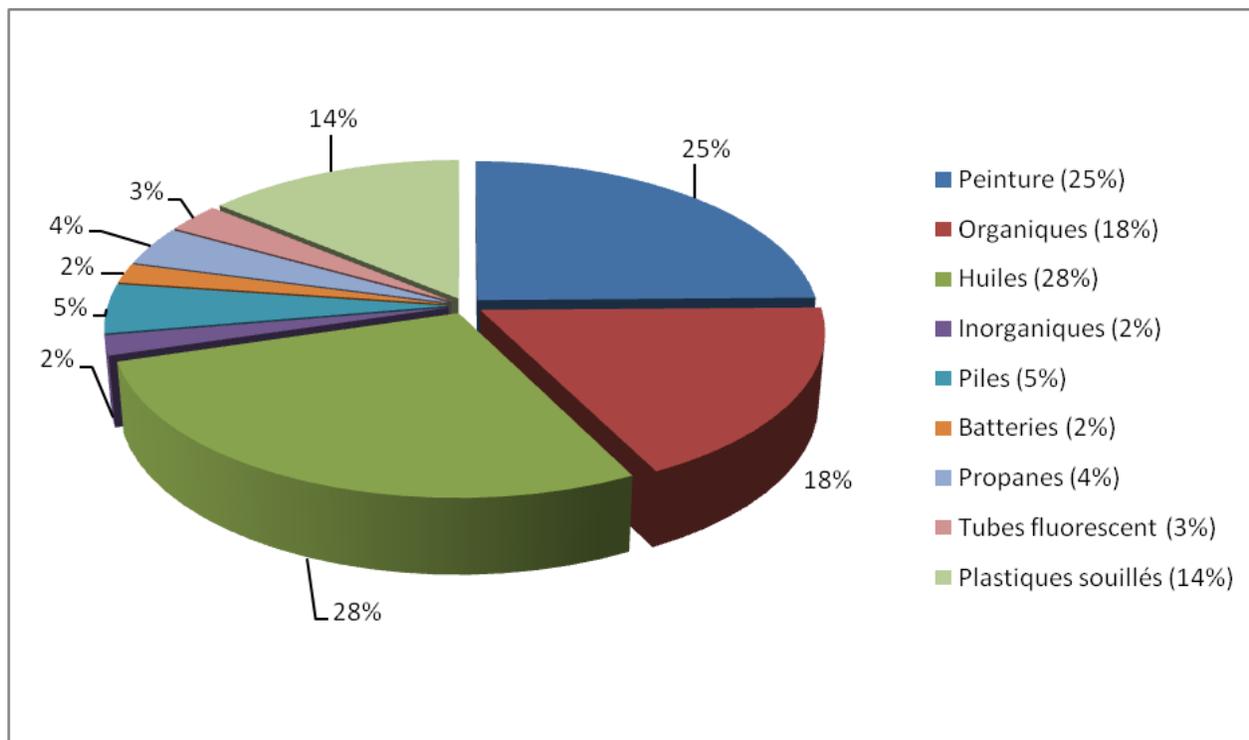
Les résidus domestiques dangereux

Les résidus domestiques sont tous les produits que nous utilisons, dans la vie de tous les jours, et qui ont un potentiel dangereux autant pour l'environnement que pour la santé.

Depuis 2005, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a un dépôt permanent qui permet de recueillir ces produits. Le dépôt est divisé en plusieurs catégories : les peintures usées, les huiles usées, les matières organiques et les matières inorganiques (qui inclut les piles, les tubes fluorescents...).

Lorsqu'un contribuable vient porter des résidus domestiques dangereux au dépôt, nos employés attirés font le tri et classe les produits dans la bonne catégorie. Lorsque tous les conteneurs sont pleins, nous demandons à Larentide Re/source un transport.

En 2014, c'est 72.08 tonnes métriques de résidus domestiques dangereux qui ont été détournés de l'enfouissement. C'est 2000 clients qui ont apporté des RDD au dépôt permanent des résidus domestiques dangereux.



Les résidus domestiques dangereux provenant des collectes municipales est de 32.83 tonnes (qui sont inclut dans le 72.08 tonnes métriques totales) soit 46 %.

Chute-Saint-Philippe	3560 kg	Ferme-Neuve	1130 kg
Kiamika	4950 kg	Lac-des-Écorces	2530 kg
Lac-du-Cerf	1150 kg	Lac-Saint-Paul	900 kg
Mont-Laurier	1160 kg	Mont-Saint-Michel	1550 kg
Notre-Dame-de-Pontmain	7220 kg	Note-Dame-du-Laus	5700 kg
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	210 kg	Sainte-Anne-du-Lac (8 %)	2760 kg

Total : 32.82 tonnes métriques

2014	
<i>Catégorie</i>	<i>Poids (en kg)</i>
Peinture	17952.83
Organique	12617.66
Huile	19993.87
Inorganique	1352.76
Piles	3556.29
Batterie	1720.00
Propane	2640.00
Néon	2190.00
Récupération plastique	10060.00
Sous-total RDD	72083.41
Ordinateur et TCI	78740.00
Sous-total TCI	78740.00
GRAND TOTAL	150 823.41

Les technologies de l'information et des communications

Les technologies de l'information et des communications (TIC) regroupent toutes les composantes électroniques pouvant recevoir ou transmettre des informations. Ces composantes regroupent les ordinateurs, les téléviseurs, les appareils radio, les CB, les téléphones électroniques et autres.

Les appareils collectés sont mis sur des palettes et pris en charge par ARPE-Québec afin qu'ils soient démontés en respectant les normes de l'organisation EPSC Canada pour les produits électroniques.

En 2014, c'est 78.74 tonnes métriques d'appareils provenant des technologies des communications et de l'information que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a récupéré à son dépôt permanent.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre reçoit, d'ARPE-Québec, une compensation de 180 \$ / tonne métrique pour chaque tonne métrique que nous leur faisons parvenir. Pour ce qui est du service, il est gratuit pour tous les contribuables des municipalités membres.

Collecte des résidus verts

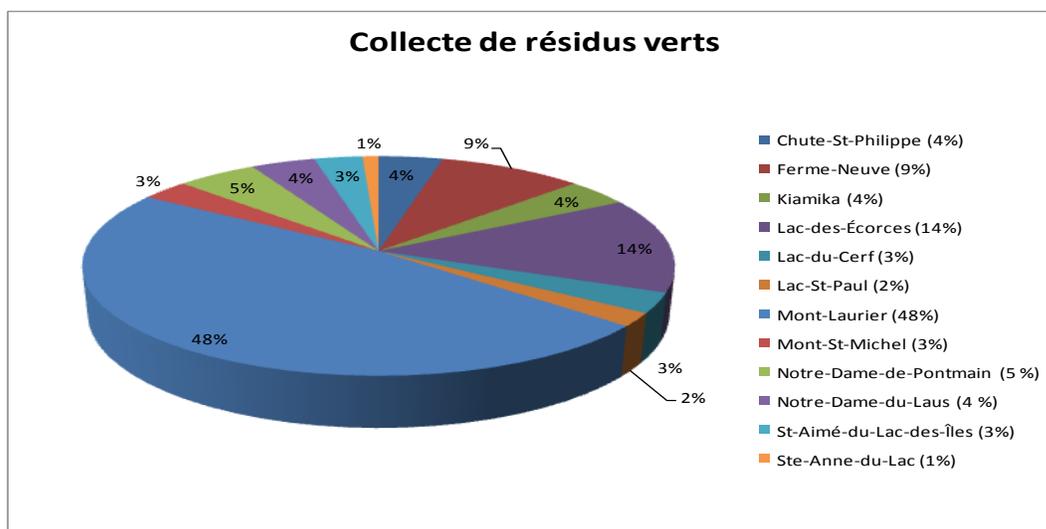
Les résidus verts sont ramassés, une fois par mois, du mois d'avril au mois de novembre inclusivement. La collecte de sapins de Noël naturels est aussi inclut dans ce calcul.

Les résidus verts doivent être disposés, dans des sacs ou des boîtes, le dimanche précédent la semaine de collecte. Étant donné qu'il y a plusieurs municipalités de collectées en une semaine, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ne sait pas par quelle municipalité l'entrepreneur va commencer la collecte.

En 2014, c'est 219.07 tonnes métriques de résidus verts qui ont été acheminés à l'éco-centre de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Ça représente 160 voyages de camion.

Voici le détail par municipalité :

Chute-Saint-Philippe (4 %)	8360 kg	Ferme-Neuve (9 %)	19850 kg
Kiamika (4 %)	9540 kg	Lac-des-Écorces (14 %)	31310 kg
Lac-du-Cerf (3 %)	7090 kg	Lac-Saint-Paul (2 %)	4580 kg
Mont-Laurier (48 %)	106050 kg	Mont-Saint-Michel (3 %)	5660 kg
Notre-Dame-de-Pontmain (5 %)	10250 kg	Note-Dame-du-Laus (4 %)	8030 kg
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (3 %)	7080 kg	Sainte-Anne-du-Lac (1 %)	1270 kg



Poste de pesée accueil et inscription des véhicules

En 2014, il y a eu 15 763 factures d'inscrites au logiciel de pesée des véhicules, soit 31 526 pesées effectuées par la préposée aux contrôles. Ce qui équivaut à une moyenne de 61 clients et fournisseurs / jour.

La préposée aux contrôles est aussi responsable de toutes les ventes qui pourraient avoir lieu. De plus, elle voit à l'inscription des bacs entrant et sortant sur le site de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et de l'accueil des clients au bureau administratif.

La préposée a aussi redirigé une dizaine de clients, par jour, au dépôt permanent des résidus domestiques dangereux ainsi qu'une dizaine de clients, par jour, au centre de transfert des matières recyclables.

Achalandage au site

En 2014, il y a eu près de 21 000 personnes qui sont venus au site de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre soit une moyenne de 81 personnes / jour ou 9 personnes / heure.

Voici le nombre de clients par section du site de la Régie :

Collecte de matières résiduelles et de matières recyclables

Bac noir	1 420 voyages
Bac vert	934 voyages

Tricentris, centre de tri

Remorque de recyclage	217 voyages
-----------------------	-------------

Collecte commerciale de recyclage

Compostage ICI	506 voyages
Recyclage ICI	2 719 voyages

Éco-centre

Éco-centre	8 417 voyages
Matelas (envoyé à Recyc-matelas)	15 voyages
Propanes (envoyé à Mont-Laurier propane)	8 voyages
Laurentides Re/sources	8 voyages
Véolia (néons concassés, filtres à l'huile et huiles usées)	3 voyages
Ordinateur et TCI (ARPE-Québec))	8 voyages
RPM Environnement (plastiques souillés)	9 voyages
RDD (collectes municipales)	49 voyages
Vêtements	3 voyages

Enfouissement

Clients enfouis directement	510 voyages
Cendres industrielles	802 voyages
Sols contaminés	1 voyages
Boues de fosses septiques ou boues municipales	20 voyages

Revenus

Vente du papier (vendu à Kruger)	4 voyages
Vente du carton (vendu à Kruger)	29 voyages
Pesée de camion (pour la SAAQ)	70 pesées
Vente de métaux (aux récupérateurs locaux)	11 voyages

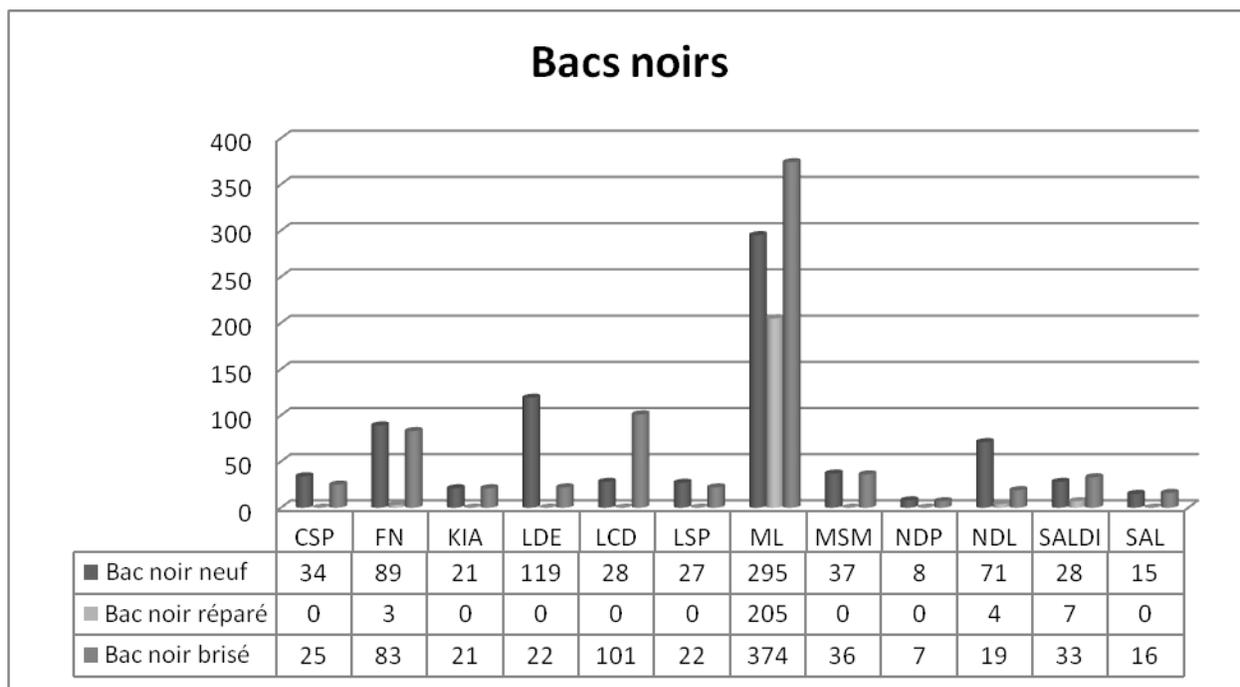
De plus, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a eu un achalandage, en 2014, de 2 000 personnes au dépôt permanent des résidus domestiques dangereux et de 2 000 personnes au centre de transfert des matières recyclables.

Finalement, il y a eu 800 demandes d'informations au bureau administratif (poste d'accueil).

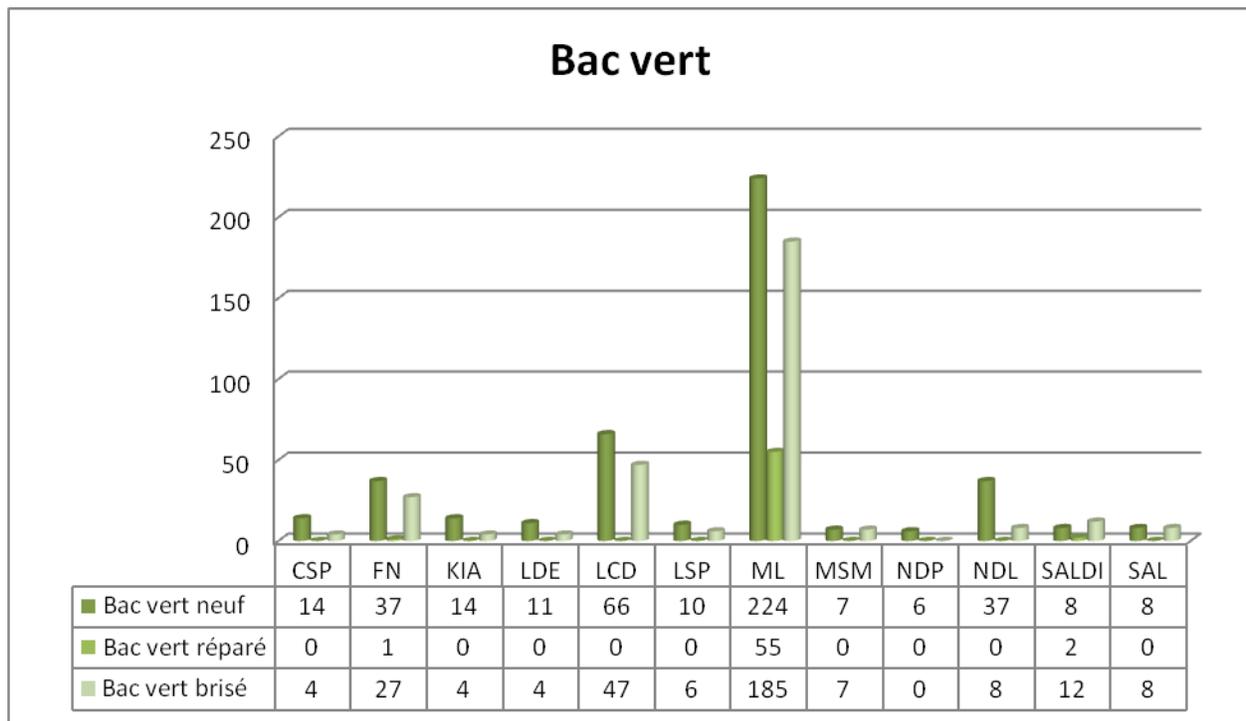
Gestion des bacs

En 2014, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a distribué 991 bacs noirs et 500 bacs verts sur son territoire.

Sur les 759 bacs noirs brisés, 219 bacs ont pu être réparé et vendu aux municipalités à des coûts moindres.



Sur les 312 bacs verts brisés, 58 sont des bacs verts réparés.



Gestion des appels et des courriels

L'agente de communication, de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, est responsable des demandes de renseignements et des plaintes que nous recevons. Les plaintes et les demandes de renseignements sont reçues soient par courriel, soit par téléphone.

Les plaintes

Par téléphone

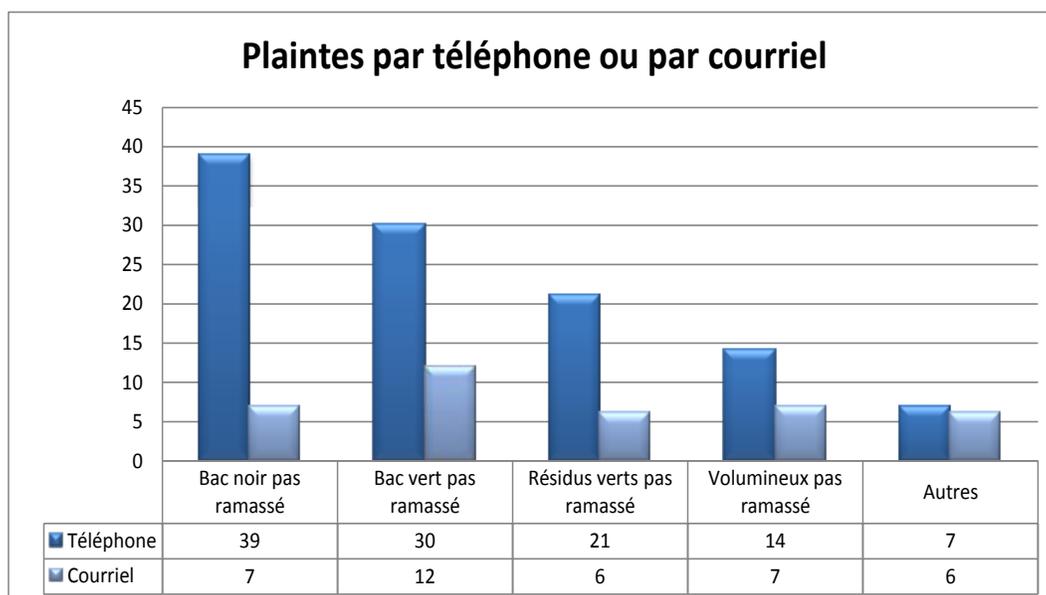
Lorsque l'agente de communication reçoit une plainte par téléphone, elle l'achemine à l'entrepreneur en charge des collectes par courriel afin qu'un suivi soit fait.

En 2014, l'agente de communication a traitée 111 plaintes téléphoniques

Par courriel

L'agente de communication reçoit aussi des plaintes et de demande de renseignements par courriel, ces demandes proviennent des municipalités membres ou des contribuables par courriel.

En 2014, c'est 38 demandes ou plaintes qui ont été traités.



* Autres : divers commentaires de la part des contribuables ou de l'entrepreneur.

Les avis reçues par l'entrepreneur

Finalement, l'agente de communication reçoit aussi des avis directement de l'entrepreneur en charge des collectes.

Les billets de courtoisie

Le bac noir

Les éboueurs doivent, lorsqu'ils le remarquent, disposer des billets de courtoisie, sur les bacs, afin d'indiquer s'il y a des matières non conformes de disposées dans les bacs.

Il y a eu 546 billets de courtoisie de disposé sur les bacs noirs des 12 municipalités membres.

Donc, il y a eu, pour les municipalités membres de la Régie :

Catégorie	CSP	FN	KIA	LDE	LDC	LSP	ML	MSM	NDP	NDL	SALDI	SAL
<i>Trop pesant</i>	7	6	1	6	0	3	25	0	4	4	0	2
<i>En retard</i>	3	12	14	26	14	12	101	25	1	5	9	13
<i>Inaccessible</i>	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Brisé</i>	0	4	0	9	0	3	71	1	0	4	6	0
<i>Non conforme</i>	0	1	2	0	0	1	7	2	2	10	0	0
<i>Recyclage</i>	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	1	0
<i>Résidus verts</i>	5	21	1	12	4	5	55	2	1	4	1	1
<i>Autres *</i>	0	0	0	3	0	0	5	0	0	1	2	0
TOTAL	15	46	18	55	18	24	269	30	8	28	19	16
Pourcentage	3%	9%	3%	11%	3%	4%	49%	5%	1%	5%	4%	3%

- * Autres : bac gelé, morceaux trop long, bac pas sortie, matériaux de construction, matelas, bac pas déneigé, bac rempli de nouveau, bac noir supplémentaire, excédent, présence d'animaux agressifs.

Le bac vert

Les éboueurs doivent, lorsqu'ils le remarquent, disposer des billets de courtoisie, sur les bacs, afin d'indiquer s'il y a des matières non conformes de déposées dans les bacs.

Il y a eu 155 billets de courtoisie de disposé sur les bacs verts des 12 municipalités membres.

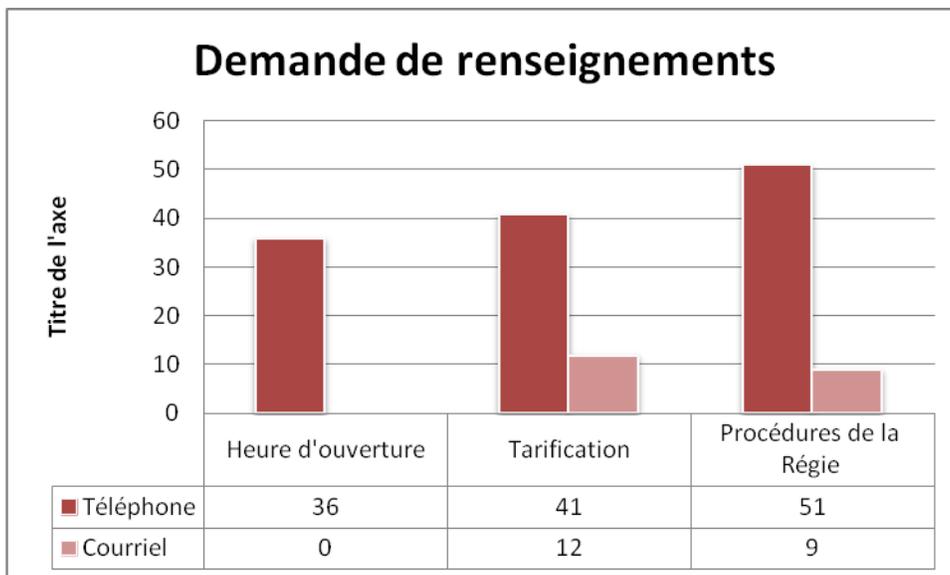
Donc, il y a eu, pour les municipalités membres de la Régie :

<i>Catégorie</i>	<i>CSP</i>	<i>FN</i>	<i>KIA</i>	<i>LDE</i>	<i>LDC</i>	<i>LSP</i>	<i>ML</i>	<i>MSM</i>	<i>NDP</i>	<i>NDL</i>	<i>SALDI</i>	<i>SAL</i>
<i>Trop pesant</i>	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0
<i>En retard</i>	2	3	0	1	2	5	18	0	0	0	3	0
<i>Inaccessible</i>	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0
<i>Brisé</i>	0	3	0	0	0	0	13	0	0	0	1	0
<i>Non conforme</i>	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0
<i>Résiduelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
<i>Résidus verts</i>	0	1	0	2	1	0	34	0	3	0	0	0
<i>Non récupérable</i>	6	3	1	11	0	5	6	3	5	0	6	4
<i>Autres *</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8	12	1	15	5	11	76	3	8	0	12	4
Pourcentage	5 %	8 %	1 %	10 %	3 %	7 %	48 %	2 %	5 %	0 %	8 %	3 %

* Autres : bac pas sortie, bac pas déneigé.

Les demandes de renseignements

L'agente de communication reçoit des demandes de renseignements, par téléphone ou par courriel. En 2014, c'est 149 appels téléphoniques qu'elle a reçu pour des demandes de renseignements diverses.



Comité de vigilance

Les exploitants de lieux d'enfouissement technique doivent mettre en place un comité de vigilance. Ce comité comprendra un représentant de la municipalité locale et de la MRC où est située l'installation d'élimination, de même qu'un représentant des citoyens du voisinage, d'un groupe voué à la protection de l'environnement et d'un groupe susceptible d'être affecté par ce lieu.

Voici la liste des membres du comité de vigilance :

Représentant de la MRC d'Antoine-Labelle

Représentant les citoyens du voisinage

Représentant des groupes environnementaux

Représentant d'un commerce de la région

Représentant de la Chambre de commerce de Mont-Laurier

Représentant de la Ville de Mont-Laurier

Madame Jackline Williams

Monsieur Éric Chartrand

Monsieur Réal Richer

Monsieur Réjean Gironne¹

Monsieur Jocelyn Girouard²

Monsieur Denis Éthier

Le 9 avril et le 2 décembre 2014, le comité de vigilance s'est rencontré afin de discuter de divers enjeux reliés à l'enfouissement des matières résiduelles, de la récupération et du traitement des eaux de lixiviation.

¹ Pour la réunion du 9 avril 2014

² Pour la réunion du 2 décembre 2014

Activités de communication

Voici les différentes campagnes de publicités ainsi que les documents ayant servi aux activités de sensibilisation.

Dans les annexes qui suivent il y a les publicités concernant les diverses collectes, les chroniques environnementales (radio et journaux), les capsules "Savez-vous", et toutes les autres publicités que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a fait au courant de l'année 2014